



Au Fil de l'Eau, 43 Galerie Rouget de Lisle - 94600 Choisy le Roi – Tél : 01.48.52.22.22 - Fax : 01.48.84.19.09
Courriel : contact@aufildeleau.eu - Internet : www.aufildeleau.eu
Association nationale agréée d'éducation populaire

Objet : Au fil de l'eau interpelle les futur(e)s élu(e)s de mars 2010

Choisy le Roi, le 04 février 2010

Madame, Monsieur,

Association d'éducation populaire, accueillant chaque année des dizaines de milliers d'usagers sur l'Est Parisien, Au Fil de l'Eau est devenue un acteur majeur de l'eau, des rivières et du développement durable.

Œuvrant activement sur les berges, grâce à ses chantiers d'insertion, pour restituer une réelle biodiversité à nos rivières et fleuves, Au Fil de l'Eau nettoie, entretient, revégétalise les berges, tout en les animant, grâce notamment aux aides régionales.

Créatrice de nouvelles formes de navigation de découverte, respectueuses de l'environnement, l'association travaille avec les communes, les conseils généraux et le conseil régional pour permettre au plus grand nombre de traverser nos cours d'eau, découvrir les îles et les rives, gratuitement ou à très faible coût.

Ce sont donc des milliers de riverains qui peuvent ainsi se réapproprier leurs rivières, mieux les connaître et donc mieux les respecter.

Nous contribuons ainsi à la prise de conscience de la nécessité de changer les habitudes, dans le sens d'une gestion plus transparente et démocratique de l'eau, avec les objectifs suivants :

- Réappropriation des berges par les riverains, avec la volonté de n'installer que des équipements qui préservent l'avenir : navettes fluviales à taille humaine, pistes roulables, passeurs de rives, entretien doux des berges, notamment.
- Priorité donnée, pour les activités d'utilité sociale telles que nettoyage, animation et revégétalisation des berges. Priorité donnée à l'économie solidaire, sous la forme de chantiers d'insertion, d'actions associatives, subventionnées selon un plan pluri-annuel. Les appels d'offres, quant à

eux, nous semblent inadaptés aux associations, car freinant les capacités d'innovation qui font l'originalité de ce statut.

- Préparation des générations futures et parents d'aujourd'hui au développement durable des voies d'eau en permettant une découverte active du milieu fluvial. Informer, sensibiliser, faire découvrir, c'est protéger sur le long terme ces milieux fragiles.
- Démocratisation encore plus poussée de la gestion des cours d'eau, en intégrant au niveau local les partenaires associatifs et citoyens aux prises de décisions politiques.
- Remunicipalisation ou territorialisation (pour les petites communes) de la gestion et de l'approvisionnement en eau potable, les récentes études de consommateurs ayant démontré encore récemment les dérives potentielles d'une gestion privée sur les prix au robinet.

La conjugaison de ces objectifs est, selon Au Fil de l'Eau, le gage d'un réel développement durable dans toutes ses dimensions sociale, économique et environnementale.

En tant que futur(e) élu(e) aux prochaines élections régionales de mars 2010, quelle sera votre réponse en matière :

- De développement des activités fluviales, avec par exemple la mise en place de navettes fluviales entre la gare de Choisy-le-Roi et celle de Villeneuve-Saint-Georges ?
- D'intégration de la notion d'économie sociale et solidaire ?
- De protection de l'environnement ?
- De réappropriation des voies d'eau par les riverains ?
- D'ouverture du STIF aux préoccupations de l'économie sociale et solidaire, notamment vis-à-vis des appels d'offres ?

Nous nous engageons à relayer vos réponses auprès de nos adhérents, usagers, riverains, par l'intermédiaire de nos supports de communication et médias locaux.

Le bureau de l'association Au Fil de l'Eau.